Le fil de terre

Numéro 63 Mars 2016

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Fidèles à leur position, les élus et le GRIM sont d'accord avec un certain nombre de décisions prises par l'équipe majoritaire (embellissement, soutien aux associations…). Bon nombre d'entre elles (gratuité du périscolaire..) ont d'ailleurs été, depuis longtemps, portées par nos élus.

Cependant certains choix ne correspondent pas à notre projet, qui privilégie, plus fortement, l'accès de tous à la culture, à la santé pour favoriser le vivre ensemble.

C'est dans cet esprit que nous continuerons d'être à l'écoute des Pontrambertois.

Marie-José Faure
Présidente du GRIM

PAROLES D'ELUS

Jean-Pierre Brat
Conseiller Municipal

Le conseil municipal du 18 février , a examiné le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2016 . C'est l'occasion de débattre de l'état de la commune, tant sur les aspects humains, matériels et bien évidemment financiers. C'est là que sont abordées les priorités en termes d'investissements, de ressources humaines ou encore de réalisations futures.

Si les finances de la commune ne laissent pas entrevoir de problème majeur, l'utilisation de celles-ci est loin d'emporter notre adhésion. Pourquoi ?

Certes les impôts locaux sont stabilisés et c'est heureux! La commune se défait de plus en plus de compétences et l'administré paye aujourd'hui l'impôt de la commune, mais aussi celui de la communauté d'agglomération qui risque bien de s'envoler dans les années futures.

Et pourtant les délégations de compétences à la communauté d'agglomération conduisent bien souvent à externaliser des missions de services publics au détriment de l'emploi pérenne. Au sein même des personnels communaux, la précarité est de plus en plus marquée.

Les grands projets prennent de moins en moins en compte l'accès du plus grand nombre au service public.

- ☞ absence de navettes collectives entre les quartiers.
- ☞ refus d'envisager la création d'un pôle public de santé.

Des manques qui, mis en face des actions que nous jugeons positives ou que nous avons su impulser avec les citoyens, justifient pleinement notre abstention.

BREVES LOCALES

Au lendemain de la COP 21, la décision de renouveler l'autorisation de pratiquer des sports motorisés qui plus est sur un site classé NATURA 2000, nous interpelle. Nous n'avons rien contre l'association qui occupe le site.

Mais à l'occasion de la signature d'une nouvelle convention nous demandons qu'un certain nombre de points soient précisés: nombre maximal de compétitions sur l'année, entretien des zones humides, sensibilisation des utilisateurs aux règles basiques de respect de l'environnement, revégétalisation...

Are you ready to receive high definition ?

Actuellement, les sons et images qui vous sont envoyées sur le réseau des chaines TNT sont compressées, puis décompressés à l'arrivée pour restitution sur votre téléviseur. A partir du 5 avril 2016, les chaînes ne diffuseront seulement la TNT en haute définition.

Mais êtes-vous prêts ?

Si vous recevez et regardez la télévision par votre abonnement ADSL, tout ira comme avant. Si vous êtes équipé d'une antenne satellite ou râteau et qu'en sélectionnant aujourd'hui la chaine 7, vous voyez le logo ARTEHD (avec HD écrit), votre téléviseur est prêt pour la haute définition.

Dans la négative, rassurez-vous, il existe de petits décodeurs TNT HD dans le commerce à partir de 30 € et vous n'aurez pas besoin de changer de téléviseur.

Mais en tout cas, le 5 avril, quel que soit votre équipement, la TNT changera de fréquence et pensez bien à relancer la recherche et la mémorisation des chaînes.

Georges Charpenay

VEOLIA casse mais ne remplace pas !

Lors d'une manœuvre de ramassage des déchets, le couvercle de mon container a malencontreusement été cassé par le personnel de VEOLIA. Pas question, bien entendu d'incriminer les personnels qui travaillent bien souvent dans des conditions extrêmes et difficiles et dont le professionnalisme n'est pas en cause. Mais un accident peut arriver à tout le monde.

En pareil cas, on pourrait néanmoins attendre de VEOLIA, un remplacement ou, au moins une réparation du container, voire à ce que l'entreprise fasse jouer son assurance.

Rien de cela ! Si votre container a plus de 8 ans, vous en serez de 32€ de votre poche, pour un container neuf, même si vous n'êtes en rien responsable.

Une ineptie pour l'usager que je me suis chargé de faire remonter au Président de la communauté d'agglo, en demandant de modifier les termes du contrat avec VEOLIA,…en attendant réparation !

Jean-Pierre Brat

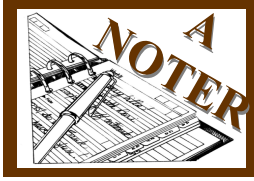

Préparation du conseil : samedi 19 mars 2016 19h00 local des élus
Conseil municipal : Jeudi 24 mars 2016 à 19h15, Salle Prieuré Bas
Réunion Débat sur l'intercommunalité : Jeudi 31 mars à 19h00 Salle Parc III
Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/
Et sur https://www.facebook.com/gauche42170